

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 4

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : Présents :7 Votants :7

Anthony AUDRAPT - Dominique GUILLET- Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER- Nelly GUILLET- Christophe TORREGROSSA- Anthony AUDRAPT

Excusé : Nicolas MORFIN

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Délibération n° 2025-04-008

Taux de contributions directes 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,

Vu [la note d'information](#) de la DGCL du 21 février 2023 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2023,

Monsieur le Maire propose de voter une augmentation des taux pour l'année 2025 selon le détail suivant :

- Taxe foncière (bâti) : 26.50 %
- Taxe foncière (non bâti) : 48.51 %
- Taxe Habitation 13.06 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accepter cette proposition
- Donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré en séance le 10 Avril 2025 à Vassieux-en-Vercors

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme,
Pour	6	
Contre		
Abstention		Le Maire Thomas OTTENHEIMER

La présente délibération est exécutoire de plein droit conformément à la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes. A cet effet, Monsieur le Maire soussigné, certifie en avoir assuré la publicité et la transmission ce jour, pour visa, à Monsieur le Préfet.